

Réunion du 5 septembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Frédérique MOZZICONACCI

N° CP/2016/396 - Aide au sport de masse - 3312
Proposition d'attribution d'aides au sport de masse

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 157 598,24 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 76 268,24 € au titre de l'aide à la licence sportive pour la saison 2014/2015 ;
- 78 360,00 € au titre des conventions d'objectifs pour l'année 2016 ;
- 2 970,00 € au titre des espaces, sites et itinéraires de sports de nature.

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes des projets de conventions et autorise le Président du Conseil Départemental à signer les conventions d'objectifs et/ou de financement à intervenir entre le Département et chacun des bénéficiaires suivants selon le modèle annexé au règlement financier départemental :

- le comité départemental de Cyclisme du Bas-Rhin ;
- le comité départemental de Football Américain du Bas-Rhin ;
- le comité départemental du Bas-Rhin de l'Avant-Garde du Rhin (AGR) ;
- le comité départemental du Bas-Rhin de Montagne Escalade ;
- le comité départemental du Bas-Rhin de Badminton ;
- le comité Départemental de Volley-Ball du Bas-Rhin ;
- la ligue d'Alsace de Tir à l'Arc.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160905-lmc1102652-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/16

